



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

accidents

Question écrite n° 92608

### Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les risques liés à la mise sur le marché des véhicules électriques. En effet, si le développement des véhicules électriques joue un rôle important pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'absence de bruit comporte un risque pour les autres usagers de la route. Ce risque est particulièrement important pour les aveugles et malvoyants, les enfants et personnes âgées, ainsi que les cyclistes. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ce qu'il entend faire pour y remédier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Grenet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92608

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 2 novembre 2010, page 11897

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)